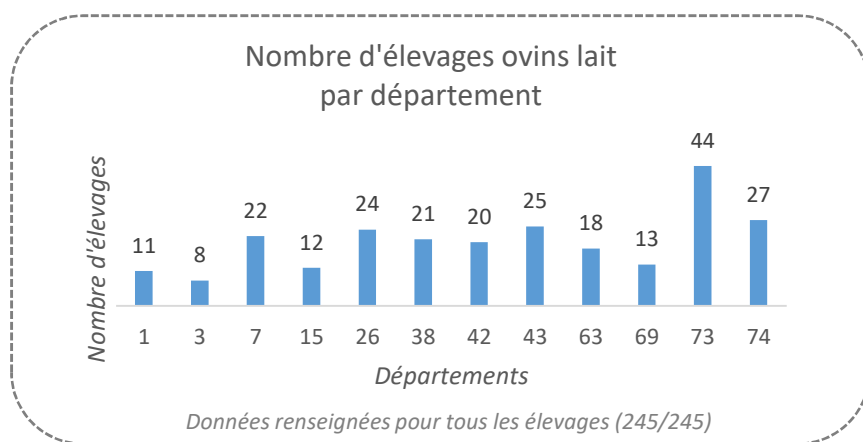


Lait de brebis : zoom sur une production émergente en Auvergne-Rhône-Alpes

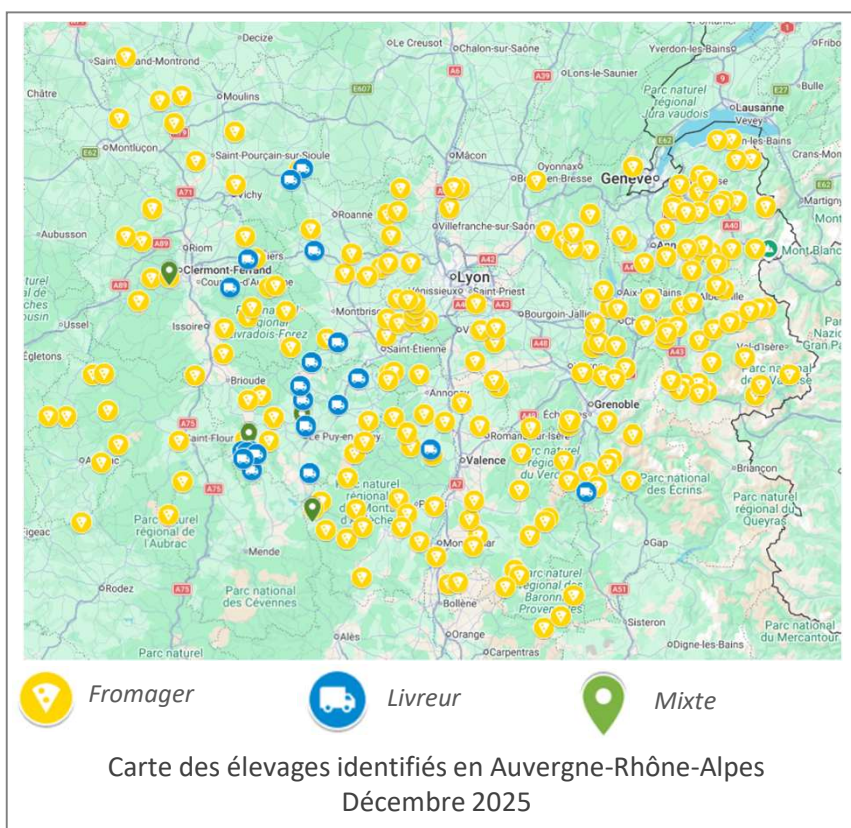
Etat des lieux des élevages de brebis laitières en Auvergne-Rhône-Alpes – Décembre 2025

Les dispositifs statistiques habituels décrivent mal les productions à petits effectifs, a fortiori lorsque celles-ci sont, comme l'élevage de brebis laitières dans la région, en pleine évolution. Afin d'avoir une meilleure connaissance des exploitations détenant un atelier ovin lait en Auvergne-Rhône-Alpes, un état des lieux est réalisé annuellement sur la base d'un recensement le plus exhaustif possible des élevages.

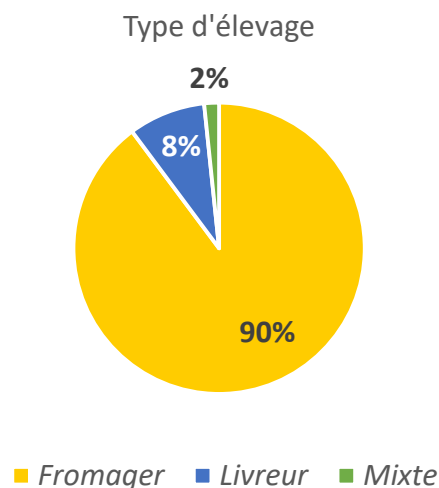
En décembre 2025, on a pu répertorier **245 exploitations ayant un atelier d'au moins vingt brebis laitières** sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces élevages sont présents sur tous les départements de la région. Parmi ces élevages, 182 sont localisés dans l'ancienne région Rhône-Alpes, et 63 dans l'ancienne région Auvergne.



UNE TRES GRANDE MAJORITE DE FROMAGERS...



Parmi les 245 élevages de brebis laitières de la région, 220 sont des transformateurs fermiers exclusifs, 4 sont des élevages mixtes laitiers et fromagers, et 21 livrent la totalité de leur lait en laiterie.

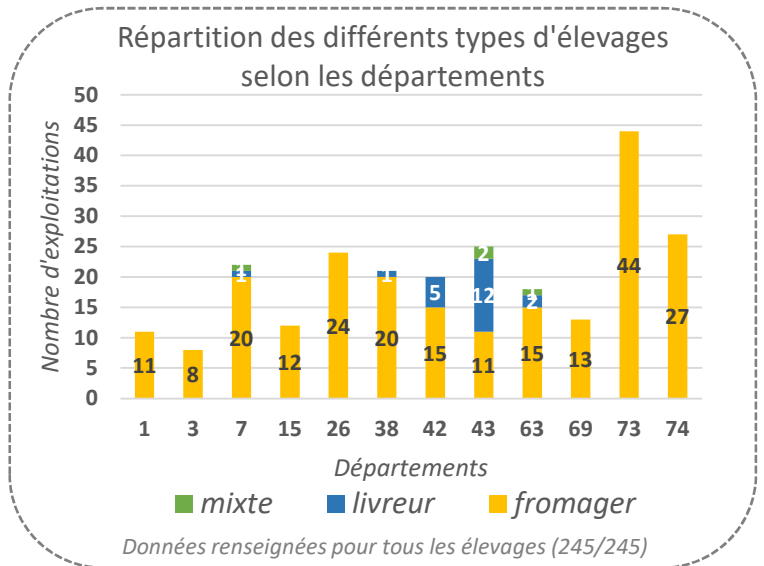


... ET UNE COLLECTE EN DEVELOPPEMENT

La collecte de lait de brebis est dispersée sur la région. Elle est réalisée par huit entreprises, dont un seul grand groupe aux côtés de PME et entreprises artisanales qui ne collectent chacune que quelques producteurs.

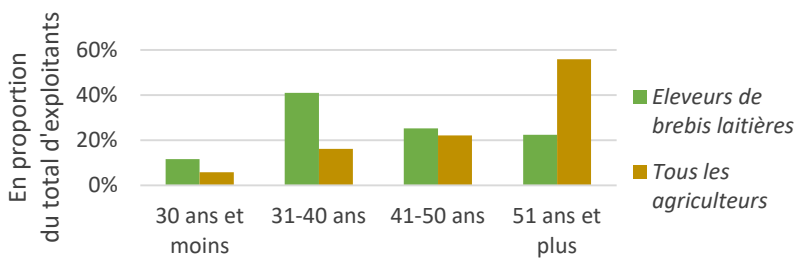
Les élevages livreurs et mixtes se situent dans les départements de l'Ardèche, de l'Isère, de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.

Selon Agreste – Enquête Annuelle Laitière (EAL), en 2023, les laiteries ont collecté un total de 2,26 millions de litres de lait de brebis sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce volume a augmenté de plus de 32 % depuis 2016.



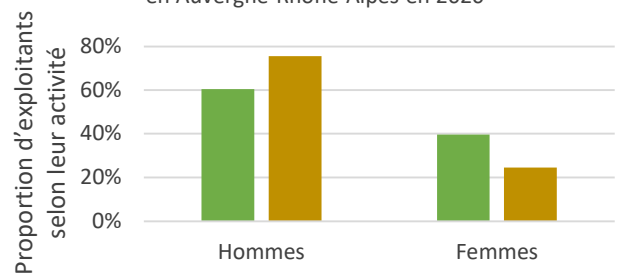
UNE DEMOGRAPHIE D'EXPLOITANTS ATYPIQUE

Proportion des chefs d'exploitation par tranche d'âge - comparaison éleveurs ovins lait / tous agriculteurs en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020



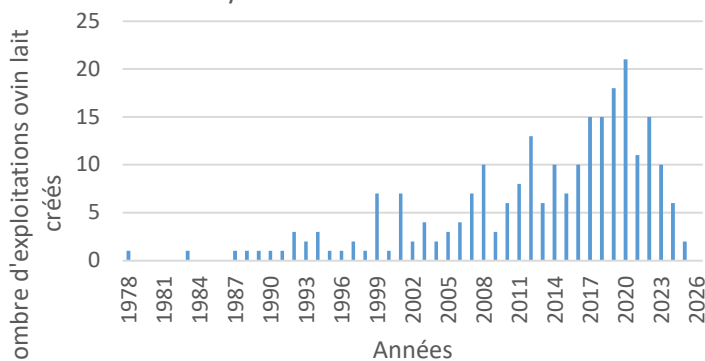
Données d'âge et de sexe issues du Recensement Agricole 2020

Proportion des chefs d'exploitation selon leur sexe - comparaison éleveurs ovins lait / tous agriculteurs en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020



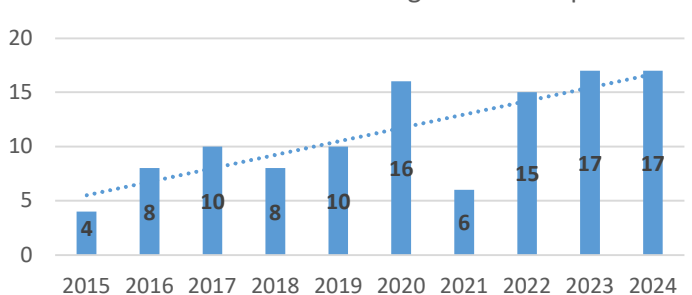
UNE FORTE DYNAMIQUE D'INSTALLATIONS

Année de création des exploitations ayant un atelier ovin lait



Données renseignées pour (243/245) exploitations

Nombre d'installations aidées en OTEX ovin lait en Auvergne-Rhône-Alpes



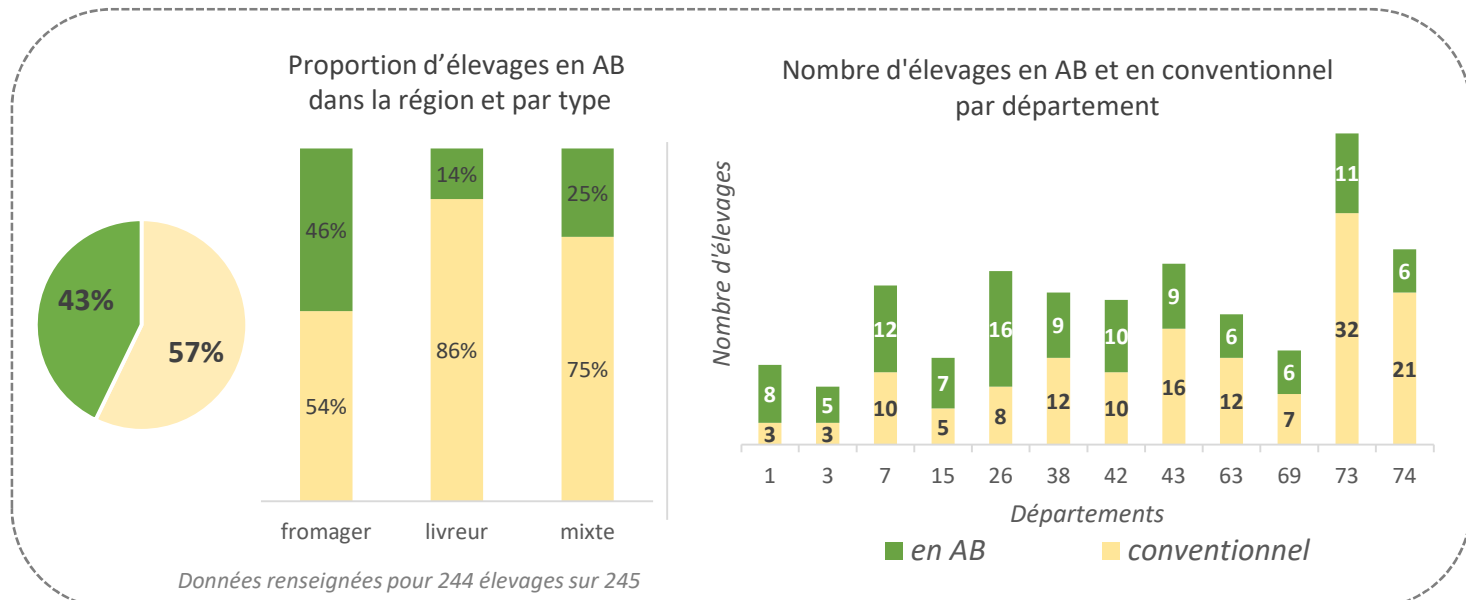
Données fournies par le Comité Régional de l'Installation et de la Transmission (CRIT Auvergne-Rhône-Alpes)

L'élevage de brebis laitières sur la région Auvergne-Rhône-Alpes est dans une dynamique de développement : 71% des exploitations ayant un atelier ovin lait ont été créées dans les quinze dernières années, et, proportionnellement aux effectifs, le nombre d'installations est particulièrement important.

A noter : dans le graphique de droite, ni les installations non aidées, ni les installations en système diversifié ne sont comptabilisées. Pour compléter il faudrait en outre pouvoir chiffrer les créations d'ateliers ovins lait dans une entité agricole existante et les reconversions vers l'élevage de brebis laitières.

43% DES ELEVAGES DE BREBIS LAITIERES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE (AB)

Une des caractéristiques remarquables des élevages de brebis laitières en région Auvergne-Rhône-Alpes est la proportion importante d'exploitations en AB. En effet, au moins 43 % des élevages recensés sont en Agriculture Biologique.

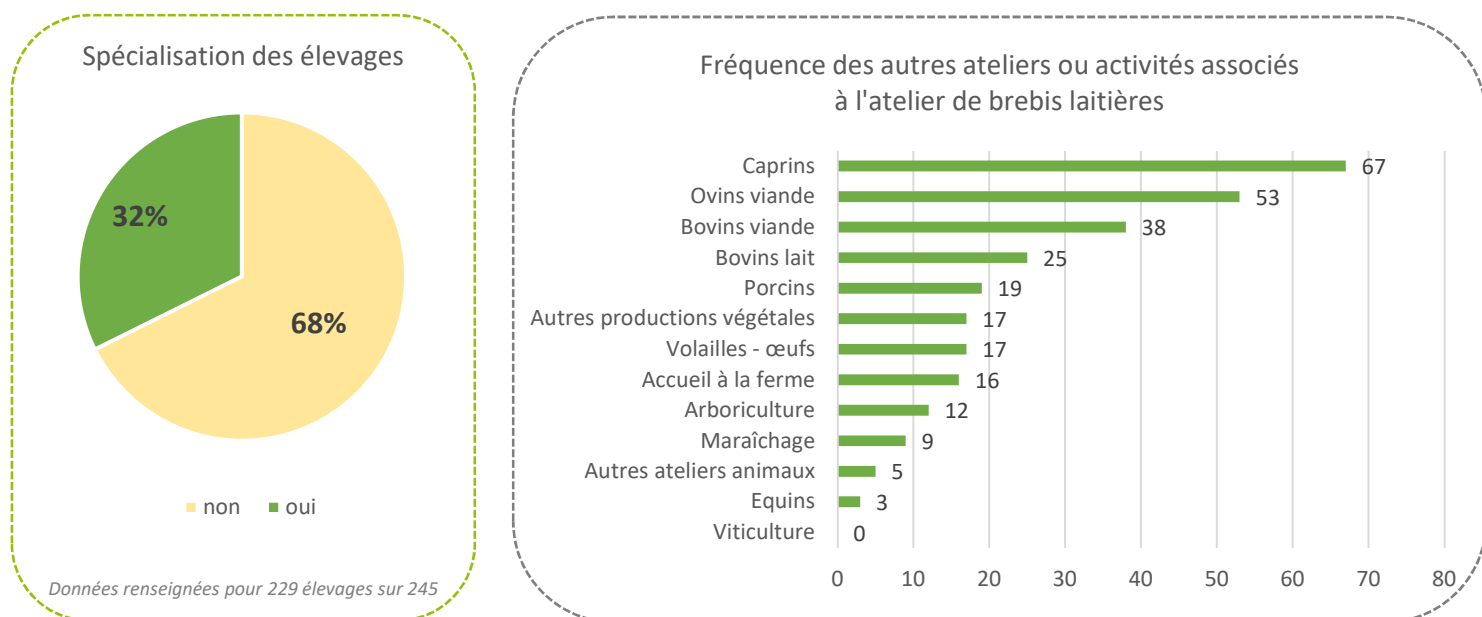


Ces élevages en Agriculture Biologique sont présents dans tous les départements de la région, mais la proportion est variable selon les zones. L'Ain est le département avec la plus grande part d'élevages en AB (8 élevages sur 11, soit 72%). A contrario, la Haute-Savoie est le département avec la plus faible proportion d'élevages en AB (6 sur 27, soit 22%).

La proportion de fromagers en AB est trois fois supérieure à la proportion de livreurs en AB.

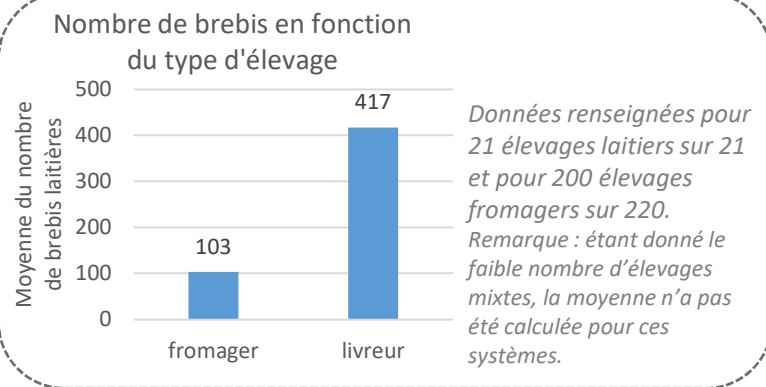
D'AUTRES ATELIERS EN PARALLELE DES OVINS LAIT

32% des exploitations sont spécialisées en brebis laitières, contre 68% qui ont au moins un autre atelier.

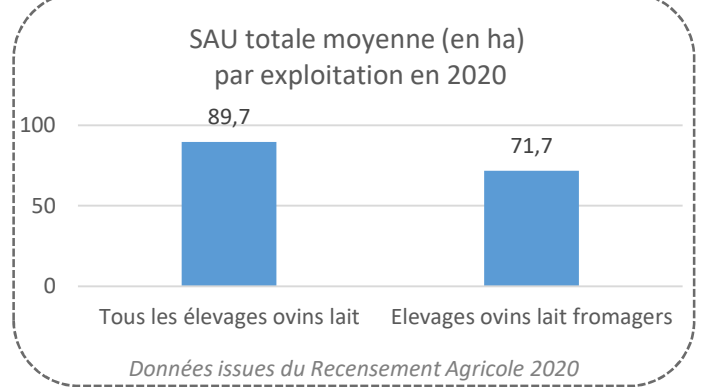


Les autres ateliers présents sur les exploitations ayant des brebis laitières sont majoritairement des ateliers caprins laitiers et des ateliers ovins viande.

DES TROUPEAUX A EFFECTIF VARIABLE

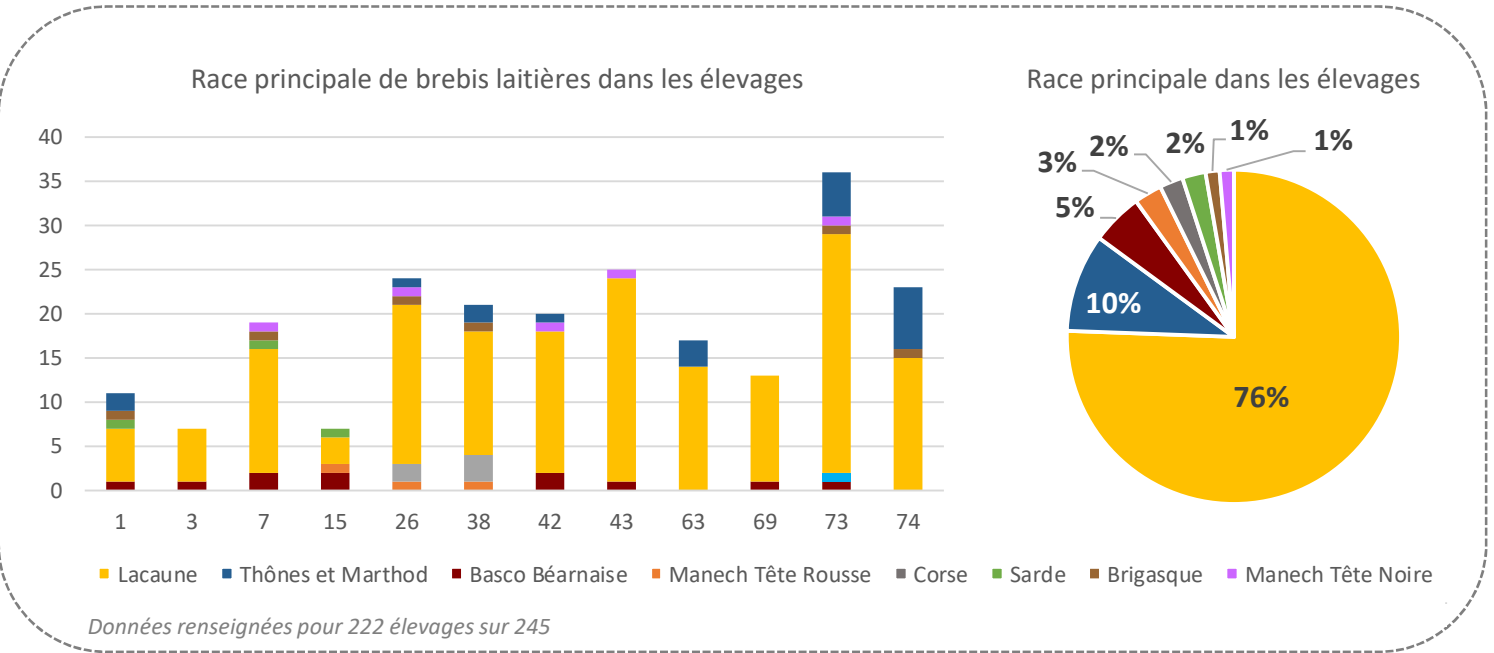


UNE SAU MOYENNE DE 90 HA



UNE PREDOMINANCE DE LA RACE LACAUNE

La majorité des troupeaux de brebis laitières de la région sont composés d'une seule race. Pour caractériser les troupeaux multi-races, on a retenu la race « principale », c'est-à-dire la race qui a l'effectif le plus important dans le troupeau. La Lacaune est la race principale dans 76 % des élevages. Cependant, 10 % des élevages, localisés notamment sur les Savoie, ont des Thônes et Marthod en race principale. Les 14 % restant se partagent entre d'autres races de brebis laitières : Basco-Béarnaise, Manech Tête Rousse, Corse, Sarde, Brigasque et Manech Tête Noire.



Ainsi, le bassin de production de lait de brebis de la région Auvergne-Rhône-Alpes est caractérisé par une majorité d'élevages fromagers (90%), une forte proportion d'élevages en Agriculture Biologique (43%), la prédominance de la race Lacaune (présente comme race principale dans 76 % des élevages), mais également par une forte dynamique d'installations.

Laura CRISPEL – Nathalie MORARDET – Coralie SYLVAIN – Constance WEY
Auvergne-Rhône-Alpes Elevage - Décembre 2025

Avec la contribution du groupe technique régional « Références technico-économiques en systèmes ovins laitiers » : Marina TESTARD (ACSEL Conseil Elevage), Lucas CLAUZIER (ADICE), Catherine VENINEAUX (Chambre d'Agriculture de l'Isère), Lucie BEAUCHAMP et Philippe ALLAIX (Chambre d'Agriculture de la Loire), Mathilde PERRE (Chambre d'Agriculture de Haute-Loire), Florine BELIN (Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme), Alix BONNARD et Ozvan HERVE (Chambre d'Agriculture du Rhône), Angèle BEAUQUIS et Axelle MUZEAU (Elevageurs des Savoie).

Et nos remerciements à :
Christophe GILLIER (Chambre d'Agriculture de l'Ain), Jean-Philippe GARNIER (Chambre d'Agriculture de l'Allier), Sylvain BAUD (Chambre d'Agriculture de l'Ardèche), Pascale BEL (Chambre d'Agriculture du Cantal) et Marie CABROL (Chambre d'Agriculture de la Drôme).

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

La responsabilité du ministère de l'agriculture ne saurait être engagée

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

